

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 17 FEVRIER 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept février à 19h, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de M. FOURNIER Hubert, Maire, à la mairie de Neuvy en Sullias.

Présents (12) : Messieurs FOURNIER, DEROUET, MENEAU, FLANDRE, DELANNOY, MAUDUIT
Mesdames BORNE, MENEAU, RIGARD, LENOGUE, GUYOMARCH, CORNET

Absents excusés (3) : Messieurs LUCAS et SAMPEDRO et Madame DAVID

Date de convocation : 10/02/2023

Nombre de membres en exercice : 15

Présents : 12

Votants : 12

Pouvoirs : 3 (M LUCAS donne pouvoir à M FOURNIER, M SAMPEDRO à MME LENOGUE et MME DAVID à M MENEAU)

Madame MENEAU est désignée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

- Approbation du dernier compte rendu
- Délégation de signature du conseil municipal au maire
- Présentation des projets de travaux 2023
- Signature de la nouvelle convention avec Ecomoutons
- Divers
- Questions orales

- **APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU** (14 Pour, 1 contre)

Mme CORNET signale que suite à l'envoi du compte rendu des remarques sont à prendre en compte :

- Modification sur l'intitulé de l'appel d'offres pour les travaux de voirie entre le n°47 de la rue des Moulins et la rue des Coudresceaux
- Vote pour aide financière classe de mer : rajouter « acceptée par 10 voix pour ».

Ces modifications sont apportées au compte rendu définitif.

- **DELEGATIONS DE SIGNATURE DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE** : Néant

- **PRESENTATION DES PROJETS DE TRAVAUX 2023**

- **Aménagement de voirie rue des Moulins et des Coudresceaux** :

Appel d'offres en cours

- **1 Classe primaire : travaux de peinture**

Demande de devis en cours

A signaler qu'à la rentrée de Septembre, il y aura vraisemblablement une décision de fermeture pour 1 classe primaire. Il est donc décidé que les 2 classes en bordure de la rue des Ecoles ne seront plus occupées par mesure d'économie d'énergie. Les élèves seront répartis entre les 5 classes restantes.

- **Maison des Associations : Travaux de peinture**

Demande de devis en cours

Au rez de chaussée et au 1^{er} étage

- Salle des fêtes :
Demande de devis en cours
 - Passage en LED pour un montant TTC de 4 597.26 € et retrait des panneaux anti-bruit.
 - Travaux de peinture
- Aménagement du parc de la mairie :
Cheminement sur le trésor de Neuvy.
En attente du montant de subventions octroyées
- Démontage des préfas de l'ancienne garderie.
Devis à demander
M DELANNOY interroge sur le projet de la maison des jeunes ?
Réponse de M le maire : En attente de la proposition de la commission créée pour la mise en place de ce projet, notamment sur son fonctionnement.
- Autres propositions de travaux :
 - Rue de Mont en très mauvais état entre la chicane et le panneau d'agglomération
 - Rue du Mothois
 - Désherbage de la portion de la rue des Moulins rénovée devant les nouvelles constructions
- Mise en vente du terrain Route de Sully
Actualiser le prix de vente, Faire une étude de sol, prévoir frais de bornage pour agrandir la parcelle

DELIBERATION N°2023/005 :

SIGNATURE DE LA NOUVELLE CONVENTION AVEC ECOMOUTONS

M le Maire propose une nouvelle convention avec Ecomoutons pour la tonte de la pelouse du stade municipal par des moutons. Ce mode d'entretien permet une gestion écologique, la préservation et le développement de la biodiversité. Cette convention permet l'entretien de 14 440m² de terrain pour un coût annuel de 4 372.63€TTC.

Vu l'article L2121-29 du CGCT ;

Considérant les avantages à recourir à ce mode d'entretien

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres,

- **AUTORISE** M le Maire à signer la nouvelle convention avec Ecomoutons.

M le Maire précise que la clôture du parc des moutons sera réalisée par les agents communaux.

Coût : 350 € pour le grillage à moutons, 50 € pour les poteaux, et débroussaillage effectué par les agents

- **DIVERS**

➤ **Demande de modification du PLU**

Demande de modification du PLU pour le passage en zone constructible d'une portion de parcelle située en zone N. Le Conseil émet un avis défavorable à cette demande, le terrain étant situé en zone naturelle.

➤ **Projet Bar tabac épicerie**

L'appel d'offres pour les travaux du bar tabac épicerie devrait être lancé fin Février par l'EPFLI ;

Dans l'attente de l'ouverture du bar, le service des douanes propose au futur gérant d'installer un bungalow sécurisé sur la Place du Bourg, afin de permettre la vente de tabac et des jeux de la Française des jeux moyennant une location de 1 000€ par mois.

Renseignements à prendre auprès du service des douanes pour voir la suite à donner

➤ **Chasse aux Œufs**

L'animation de la Chasse aux Œufs aura lieu le jour de Pâques, le Dimanche 9 Avril, à l'étang de l'Aulne.

➤ **Circuit vide maisons**

Cette animation est prévue de nouveau cette année. Revoir l'organisation pour les inscriptions des maisons éloignées.

➤ **Information de la Fédération de Pêche**

La Fédération de Pêche effectuera le nettoyage et l'aménagement du petit étang, avant l'étang de l'Aulne, afin d'y organiser une initiation à la pêche.

Voir pour l'aménagement des abords par l'installation tables de pique-nique

➤ **Opération 2023 1 naissance 1 arbre**

La plantation des arbres sera organisée le samedi 25 Février à 10h30, à l'R' de Loisirs.

➤ **Prochain conseil municipal** : jeudi 16 mars avec à l'issue, l'intervention des organisateurs de l'Association TRAQUENARD pour présenter le festival qui aura lieu à l'R' de loisirs les 7 et 8 Juillet 2023

➤ Un feu d'artifice sera tiré à l'Etang de l'Aulne le Vendredi 3 Mars à 19 H 30, par les feux de Loire pour assurer la formation des artificiers. L'accès sera gratuit pour la population.

- **QUESTIONS ORALES**

Nadine MENEAU

Il a été procédé à un déboisement complet de la parcelle longeant le Mothois en bordure des propriétés de MM CAILLIAU, MAXIMILIEN et BRUNEAU, mettant à nu les habitations de ces personnes. Une autorisation a-t-elle été demandée ?

Réponse : cette parcelle n'est pas classée en espace boisé. En conséquence, le propriétaire est libre de faire ce qu'il veut selon la réglementation en vigueur.

Josiane BORNE

Programmation d'une réunion de la commission pour la parution du prochain P'tit Neuvy le lundi 6 mars

Le bulletin « Mairie Infos » est en cours, restant dans l'attente de quelques éléments

Gilles FLANDRE

Invitation reçue pour la visite des travaux de la déviation de Jargeau, est-ce la mairie qui inscrit ?

Réponse : répondre à titre individuel pour les personnes intéressées.

Emilie GUYOMARCH

L'éclairage de l'école maternelle a été modifié pour éviter que la lumière soit allumée en continu. Toutefois, voir pour le détecteur qui se déclenche continuellement.

Sylvain MAUDUIT

Voir pour modifier l'affiche mise sur le bâtiment Bar/épicerie, signalant une réouverture au printemps.

Jean Marie DELANNOY

○ Si les panneaux anti bruit sont retirés à la salle polyvalente, est-ce que le bruit ne sera pas plus important au moment du temps des repas de la cantine ?

Réponse : Ce sera vérifié après le démontage, nécessaire pour un sérieux nettoyage.

○ Trous à reboucher dans rue des Vignes de Bouan

Sandrine CORNET : Théâtre le dimanche 5 Mars à 15h, « le cimetière des éléphants ». Prévoir de faire des gâteaux pour l'entracte, boissons à acheter également, et prévoir repas pour la troupe (acteurs et techniciens).

Levée de séance 21h

Le maire

La secrétaire de séance